



2022

# CARTE PROFESSIONNELLE D'ENTREPRENEUR DE TRAVAUX PUBLICS

VALABLE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2022  
AU 31 MARS 2023Carte délivrée par la FNTP  
3, rue de Berri  
75008 ParisTél. : 01 44 13 31 44  
www.fntp.fr**COMPÉTENCES ET ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE**

ÉDITÉ LE 01/03/2022

LEDUC  
B.P. 248  
27202 VERNON CEDEXPour tout renseignement :  
tél. : 01 44 13 31 07  
e-mail : cartepro@fntp.fr

Le Président de la FNTP : Bruno Cavagné

Les Identités Professionnelles sont délivrées sur présentation d'un dossier fourni par le candidat comprenant notamment des attestations de travaux établis par les maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre compétents et indépendants de l'entreprise exécutante, en fonction de la Nomenclature des Travaux Publics.

 activité coutumière  activité probatoire**CERTIFICAT D'IDENTITE PROFESSIONNELLE****Groupe 1 - OUVRAGES D'ART ET OUVRAGES INDUSTRIELS****11 - Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier béton)**

- 
- 1122 Ouvrages de technicité moyenne à haute en milieu maritime ou fluvial.

**12 - Ouvrages métalliques**

- 
- 122 Ouvrages de technicité courante.

**14 - Ouvrages en site maritime ou fluvial**

- 
- 1421 Battage; En site fluvial, plan d'eau intérieur ou site maritime protégé.
- 
- 
- 1422 Dragage; En site fluvial, plan d'eau intérieur ou site maritime protégé.

**Groupe 2 - PREPARATION ET REHABILITATION DES SITES, FONDATIONS ET TERRASSEMENTS****21 - Libération des sols, déconstruction**

- 
- 212 Déconstruction sélective.

**23 - Ouvrages en terre, Terrassements**

- 
- 2322 Travaux de terrassement courants en milieu non urbain.
- 
- 
- 2351 Terrassement dans l'eau à une profondeur supérieure à 4 m.

**24 - Fondations spéciales**

- 
- 243 Pieux et fondations autres que pieux forés et moulés dans le sol ou micropieux.

**25 - Soutènement**

- 
- 252 Battage de palplanches, palfeuilles.
- 
- 
- 2542 Autres ancrages.